

FICHE 6 : A-T-ON BESOIN DES JOURNALISTES POUR S'INFORMER ?

Thème : Le rôle des médias.

4^e et 3^e – Cycle 4

DÉBAT

Objectifs d'apprentissage

→ Le sujet se prête particulièrement bien à un **débat**. Celui-ci mettra en évidence la nécessité du pluralisme, mais les élèves doivent surtout être amenés à s'interroger sur la manière dont ils peuvent s'informer efficacement. C'est une réflexion sur le travail et le rôle des journalistes.

1. Objectifs de l'EMI

- Se familiariser avec les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion.
- Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la viabilité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.
- Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique.
- S'interroger sur l'influence des médias sur la consommation et la vie démocratique.
- Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression.
- Se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative d'informations et à l'information journalistique.
- S'initier à la déontologie des journalistes.

2. Objectifs de l'EMC :

- **La sensibilité** : se sentir membre d'une collectivité.
- **Le droit et la règle** : expliquer ce qu'est la liberté de la presse. Comprendre la portée de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et de la charte de déontologie des journalistes (Charte de Munich, 1971).
- **Le jugement moral** : Les élèves vont débattre. Ils vont argumenter sur la nécessité de suivre la démarche du journaliste. La semaine de la presse est un des exemples de pratique proposés.
- **L'engagement** : Les élèves sont amenés à réfléchir à la façon dont ils s'informent et à la responsabilité de s'informer correctement.

3. Matériel :

– Accès internet

4. Déroulement :

- **1^{re} phase** : une phase d'échange avec l'ensemble de la classe pour entrer dans le thème du débat. L'objectif est de répondre aux deux premières questions de la fiche d'activité (comment vous informez-vous ? quels sont les médias que vous pouvez utiliser pour vous informer). Il est possible de partir de la vidéo suivante, particulièrement pertinente pour ce sujet :

<http://education.francetv.fr/matiere/education-aux-medias/premiere/video/comment-les-eleves-s-informent-ils-aujourd-hui>

On peut également partir de cet article du **CLEMI** :

<http://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/les-jeunes-et-les-medias-2016.html>

Il est aussi nécessaire de faire référence aux grandes déclarations de droit :

Art. 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. »

Art. 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

- **2^e phase** : la classe est divisée en deux groupes : un groupe expliquera pourquoi il faut s'informer à partir du travail des journalistes. L'autre groupe expliquera pourquoi des personnes s'informent sans utiliser le travail des journalistes. Les deux groupes travailleront sur des documents différents pour rendre le débat plus riche. Chaque groupe peut être divisé en sous-groupes qui répondent chacun aux questions sur une ou deux des sources. Il faut alors prévoir, pour chaque groupe, un temps de mise en commun et d'écriture des arguments. Les arguments sont à noter dans le tableau ci-dessous.

Le thème du débat oblige à s'interroger sur les sources proposées ici : il s'agit d'interviews venant de la plateforme éducative de France Télévision, d'une charte, de l'affiche d'une association qui a pour but de défendre la liberté d'information, et d'articles de presse. Les informations sont donc fiables (sites institutionnels) et pertinentes (ce sont des spécialistes).

Pour le groupe 1. À la place ou en complément de la charte de déontologie du journaliste, il est possible de proposer de visionner le témoignage suivant :

<http://education.francetv.fr/matiere/education-aux-medias/premiere/video/quelles-sont-les-conditions-necessaires-a-la-fabrication-d-une-bonne-information>

Pour le groupe 2. À la place de l'interview, il est possible d'utiliser : <http://www.education-aux-medias.ac-versailles.fr/s-informer-avec-les-medias-sociaux>

- **3^e phase : Le débat.** Les deux groupes confrontent leurs arguments. Des secrétaires notent les arguments qui sont échangés.

- **4^e phase :** Il s'agit de répondre à la question du débat. Il est possible de prévoir un temps de réflexion individuelle avant de passer à une synthèse collective (groupe ou classe). À la suite de cette synthèse, les élèves écrivent les questions qu'ils ont à poser à Christophe Deloire.

A-T-ON BESOIN DES JOURNALISTES POUR S'INFORMER ?

AVANT LA CONFÉRENCE

→ Vous allez débattre sur le travail et le rôle des journalistes et plus particulièrement sur la question suivante : « a-t-on besoin des journalistes pour s'informer ? »

1. Préparez le débat en répondant aux questions suivantes :

- a. Comment vous informez vous ?
- b. Rappelez quels sont les médias que vous pouvez utiliser pour vous informer.
- c. Répondez aux questions de votre groupe pour trouver des arguments.

GROUPE 1 : Pourquoi faut-il s'informer à partir du travail des journalistes ?

DOCUMENT 1 : Déclaration des devoirs et des droits des journalistes

Signée à Munich le 24 novembre 1971, cette déclaration est adoptée par la Fédération européenne des journalistes.

Les devoirs essentiels du journaliste, dans la recherche, la rédaction et le commentaire des événements, sont :

1. Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître ;
2. Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique ;
3. Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents ;
4. Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents ;
5. S'obliger à respecter la vie privée des personnes ;
6. Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte ;
7. Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement ;
8. S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation, les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information ;
9. Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs ;

10. Refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction.

Questions

1. Quelle est la nature de ce document ?
2. Dans chaque article, soulignez l'obligation des journalistes.
3. Chacun peut-il se prétendre journaliste ?

DOCUMENT 2

Monsieur Hollande,
peut-on encore faire comme s'il ne
se passait rien en Turquie ?

FERMETURE DE
28 CHAÎNES DE TÉLÉVISION,
34 STATIONS DE RADIO,
5 AGENCES DE PRESSE.

58 JOURNAUX ET 15 MAGAZINES
INTERDITS DE PUBLICATION.

FERMETURE DE 29 MAISONS D'ÉDITION.
PLUS DE 100 JOURNALISTES EN PRISON.

AU MOINS 775 CARTES DE PRESSE
ET DES CENTAINES DE PASSEPORTS
ANNULÉS ARBITRAIREMENT.

CENSURE DE L'INTERNET
ET DES RÉSEAUX SOCIAUX.

#Journalismisnotacrime

LA TURQUIE EST 151^e/180
AU DERNIER CLASSEMENT
MONDIAL DE LA LIBERTÉ
DE LA PRESSE. **REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION

© Agence BETC – Reporters sans Frontières, 2017.

Questions

4. Qui a fait ce document ? Quel est son but ?
5. Quelle est la situation de la liberté de la presse en Turquie ? Qui en est responsable ?
6. Qu'est-ce que cela vous apprend sur le rôle des journalistes ?
7. Rendez-vous sur la page <http://education.francetv.fr/coulisses-grand-soir-3/#/decryptage/le-sociologue?k=pri9jy> et visionnez le film à partir de 5 min 42.
 - a. Pouvez-vous faire confiance à ce témoignage ? Pourquoi ?
 - b. Quel est le problème de s'informer par les réseaux sociaux ?

GROUPE 2 : Pourquoi des personnes s'informent-elles sans utiliser le travail des journalistes ?

1. Rendez-vous sur la page http://education.francetv.fr/coulisses-grand-soir-3/#/decryptage/le-philosophe?_k=j8o9x9 , et visionnez l'interview à partir de 0 min 50

- a. Pouvez-vous faire confiance à ce témoignage ?
- b. Quel est l'intérêt de s'informer par internet ?

2. Rendez-vous sur la page <http://www.la-croix.com/Economie/Media/Barometre-des-medias-linteret-des-Francais-pour-lactualite-au-plus-bas-depuis-2002-2017-02-02-1200821913> et répondez aux questions suivantes :

- a. Quelle est la nature de ce document ? Le considérez-vous comme fiable ?
- b. Les Français ont-ils confiance dans les médias ? Justifiez votre réponse.
- c. D'après les deux dernières parties de l'article, pourquoi les Français ont-ils cette opinion des médias ?

3. Rendez-vous sur la page <http://www.telerama.fr/medias/les-robots-chatteurs-sont-ils-l-avenir-du-journalisme,151915.php> et répondez aux questions suivantes :

- a. Quelle est la nature de ce document ? Le considérez-vous comme fiable ?
- b. Relevez comment les journalistes peuvent reconquérir des lecteurs.

Mise en commun

2. Participez au débat et complétez le tableau suivant :

Pourquoi faut-il s'informer à partir du travail des journalistes ?	Pourquoi des personnes s'informent-elles sans utiliser le travail des journalistes ?

- a. Avant le débat, notez dans un tableau les arguments de votre groupe.
- b. Pendant le débat, notez les arguments de l'autre groupe.
- c. Reliez les arguments qui défendent des points de vue opposés.

3. Faites le bilan du débat en répondant aux questions suivantes :

- a. Répondez au sujet du débat : a-t-on besoin d'autant des journalistes pour s'informer ?
- b. Quelles questions sur le travail et le rôle des journalistes souhaitez-vous poser à Christophe Deloire ?

APRÈS LA CONFÉRENCE

1. Avez-vous pu poser vos questions à Christophe Deloire ? Des questions proches des vôtres ont-elles été posées ?
2. Cette conférence a-t-elle répondu aux questions que vous vous posiez sur le travail et le rôle des journalistes ? Justifiez votre réponse.
3. Que reprenez-vous principalement de cette conférence interactive ?
4. Avez-vous apprécié cette conférence ? Pourquoi ?